

## DEMANDE DE DÉROGATION

LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*

LA DESTRUCTION \*

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

## DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées			
A. VOTRE IDENTITÉ			
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : .Etablissement portuaire de Saint-Martin. Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .Albéric Ellis, directeur.			
Adresse: N° Rue Port de Galisbay-Bienvenue - Baie de la Potence			
Commune Saint-Martin.  Code postal97.067			
Nature des activités : Exploitation d'un port de commerce			
Qualification:			
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONC	ERNÉS PAR L	OPÉRATION	
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	
B1 Sterne Royale (Thalasseus maximus), Sterne de Dougall (Sterna dougalii), Petite Sterne (Sternula antillarum), Sterne caugek (Thalasseus sadvicensis), Pélican brun	fréquentation assez commune	Dérangement durant les travaux	
(Pelecanus occidentalis), Fou brun (Sula leucogaster),	de la Baie		
Frégate surperbe (Frégata magnificens)  Noctilion pêcheur (Noctlio leporinus)	peu commun	Dérangement durant les travaux	
B3 Anolis d'Anguilla (Anolis ginivinus), Ameive de Plée (Pholidoscelis plei)	commun dans le site	Risque de destruction par écrasement par le passage des camions	
Tortue imbriquée (Eretmochelys imbricata),	rare dans la Baie,	Perte d'habitat (destruction de 21 ha d'herbier mixte dégradé)	
tortue verte (Chelonia mydas)  B4 Corail étoile massif (Orbicella faveolota)	quelques individus 9 colonies max		
Corail étoile massif (Orbicella faveolota),  Corail étoile lobé (Orbicella annularis),	1 colonie	Perte d'habitat et destrcution (enlèvement des enrochements de la digue)	
Corail Agarice (Agaricia sp)	2 colonies		
B5 Baleine à bosse (Megaptera novaeangliae), Grand dauphin (Tursiops truncatus), Dauphin tacheté d'Atlanique (Stenella frontalis), Cachalot (Phystere macrocephalus)	quelques individus	Dérangement (bruit sous-marin des travaux)	
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉ	RATION *		
Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats Inventaire de population		Prévention de dommages aux eaux  Prévention de dommages à la propriété □	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries □ Autres □			
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou			
nationale :			
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION			
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)			
D1. CAPTURE OU ENLÉVEMENT *			
		<b>在文字中的一种对字中,但是是一个文字中,可以是是是是是是是是一个文字中。</b>	
	destination de	s animaux capturés :	
Capture définitive ☐ Préciser la  Capture temporaire ☐ avec relâc	destination de		

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâche				
Capture manuelle □ Capture au filet □				
Autres mayons de continue El Definient Bour les corque les bloss res	er : neux seront déplacés en entier et mis sur une nouvelle zone préparée à l'avanc			
Modelitée de marguese des princers (despiration et in tiffe et in	A.			
Modalités de marquage des animaux (description et justification				
Suite sur papier libre				
D2. DESTRUCTION *				
Destruction des animaux 🗷 Par animaux prédateurs 🗆 Préci				
Par pièges létaux 🗆 Préciser :				
Par capture et euthanasie  Préciser :				
	démantelée, et les blocs enlevés (transclocation). Pour les reptiles terrestres,			
	ement par les camions			
Suite sur papier libre				
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *				
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs   Préciser:				
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	Préciser :			
Suite sur papier libre				
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES	CHARGÉES DE L'OPÉRATION *			
	CHARGLES DE L'OFERATION			
	cycle en biologie marine			
F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA				
Préciser la période :	2028			
ou la date :36 mois de travaux, a partir de 2027 ou	1 2028			
G OHELS SONT LEST HELLY DE L'OPERATION				
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION				
Régions administratives :Guadeloupe				
Régions administratives :Guadeloupe				
Régions administratives :Guadeloupe				
Régions administratives :Guadeloupe				
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN			
Régions administratives :Guadeloupe Départements :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN			
Régions administratives :Guadeloupe Départements :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN  VATION FAVORABLE *  Itesures de protection réglementaires  Itesures contractuelles de gestion de l'espace			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires les l'espace les les prises pour éviter tout impact défavorable sur la population			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires lesures contractuelles de gestion de l'espace le ures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant Jes.travaux. (MR02), Récupération.et			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires  Il desures contractuelles de gestion de l'espace  Interes prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  éduction du bruit sous-marin durant Jes. travaux. (MR02), Récupération.et			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires   I    Il desures contractuelles de gestion de l'espace   I    In sures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de des production du bruit sous-marin durant les travaux (MR02), Récupération et			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  fesures de protection réglementaires  fesures contractuelles de gestion de l'espace  ures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant Jes. travaux. (MR02), Récupération.et. la pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB in place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires   I    Il desures contractuelles de gestion de l'espace   I    Il desures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant les travaux. (MR02), Récupération et la pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB n place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  fesures de protection réglementaires  fesures contractuelles de gestion de l'espace  ures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant Jes travaux. (MR02), Récupération, et. la pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB in place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires   Image:			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires   Image:			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires   Image:			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Ilesures de protection réglementaires  Ilesures contractuelles de gestion de l'espace  Interes prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant les travaux. (MR02), Récupération et  Il a pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB in place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)			
Régions administratives :Guadeloupe	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Il desures de protection réglementaires			
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  fesures de protection réglementaires  fesures contractuelles de gestion de l'espace  res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant Jes-travaux. (MR02), Récupération.et. la pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB n place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)  OPÉRATION  et bilan annuel durant les travaux et durant 30 ans d'exploitation.  Rapportage,  Conseil scientifique (CCS) et Comité local d'information et de suivi (CLIS)			
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  Idesures de protection réglementaires  Idesures contractuelles de gestion de l'espace  Idesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population deduction du bruit sous-marin durant les travaux. (MR02), Récupération.et.  Ida pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB n place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)  OPÉRATION  et bilan annuel durant les travaux et durant 30 ans d'exploitation.  Rapportage.  Conseil scientifique (CCS) et Comité local d'information et de suivi (CLIS)			
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *  fesures de protection réglementaires  fesures contractuelles de gestion de l'espace  res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population éduction du bruit sous-marin durant Jes-travaux. (MR02), Récupération.et. la pression sur l'herbier (MR08, MR15, MC01, MC02), mise en place d'un APB n place de 2 comités (MA03, MA04), action de sensibilisation (MA06)  OPÉRATION  et bilan annuel durant les travaux et durant 30 ans d'exploitation.  Rapportage,  Conseil scientifique (CCS) et Comité local d'information et de suivi (CLIS)			